

Rouhling

Informations

137

Déc.
2021

www.rouhling.net

Les travaux de requalification du
Square Bellevue sont achevés.
Voir notre article en page 14.



Taxi Stéphane

06.75.20.17.66



TONI Stéphane

9, rue des Marguerites
57200 BLIES-EBERSING

**Commune de rattachement
Rouhling**

**Transport de malades en position assise
Tous types de transports**

**Toutes distances
7 jours / 7**

Déplacements privés et professionnels / Navette aéroports et gares
Transports de colis urgents / Transport de malades en position assise

(consultations, hospitalisation, cures...)

Tél 06 75 20 17 66 / 03 87 06 19 80

E-mail : taxistephane57@orange.fr



David GRASSO
06 74 53 34 39

CHAPE
CARRELAGE
PIERRE NATURELLE
PETITE MAÇONNERIE
SALLE DE BAIN CLÉ EN MAIN

GRASSO SAS • 9 Impasse Paul Verlaine • 57520 • ROUHLING

 dav.grasso@sfr.fr

Sommaire

p. 2	Etat civil
p. 6	Au conseil municipal
p. 7	La page financière
p. 8	Maison de retraite
p. 10	Aide sociale
p. 12	Acquisitions et travaux
p. 14	Civisme et incivilités
p. 16	Histoire
p. 18	Echos des écoles
p. 22	Périscolaire et animations
p. 24	Affaires de personnel
p. 25	Bientôt Noël
p. 26	Votre bibliothèque
p. 27	Nouvelles de BST
p. 28	Amat
p. 30	Environnement
P. 31	Les projets
p. 32	Vie Associative

Le mot du maire

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain qui se prolonge.

La pandémie de la COVID 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Mais l'automne qui s'achève et l'été qui l'a précédé, auront été l'occasion d'une reprise généralisée d'activités culturelles, sportives ou de loisirs. Les articles et photos de ce bulletin en témoignent largement, que ce soit dans le monde associatif, scolaire ou extrascolaire et jusqu'à dans notre EHPAD où se sont multipliées les sorties et les animations.

Cette année qui s'achève aura également été riche en projets et travaux. Certains se terminent comme la requalification du Square Bellevue ou le lotissement du Ruisseau où les constructions sortent de terre à grande vitesse et d'autres se profilent. Le projet de Maison de Santé fait son chemin ; le compromis de vente a été signé et le permis devrait être déposé avant la fin de l'année. Un projet de MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) est désormais à l'étude. Il pourrait voir le jour dans les anciens locaux du Crédit Mutuel. Par ailleurs, la municipalité travaille d'arrache-pied au montage du projet de rénovation de la Salle Omnisports pour lequel toutes les subventions attendues n'ont pas encore été obtenues. Enfin, une information autour du projet éolien va être proposée à la population sous forme de réunion de concertation.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente lecture de ce bulletin qui vous détaille cette riche actualité et que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices.

*Passer d'excellentes fêtes et
 continuer à prendre soin de vous !*

Jean-Luc EBERHART
 Maire de Rouhling

Naissances

Bienvenue et meilleurs vœux de prospérité à :

- **Charly** SCHUSTER, 2ème enfant de Quentin SCHUSTER et Sophie née BOUR né le 18 mai à Sarreguemines.
- **Tom** CHARPENTIER, 1er enfant de Olivier CHARPENTIER et Amandine WEIL né le 27 mai à Forbach.
- **Camille** LOUIS, 1er enfant de Marcel LOUIS et Lorène THILL née le 1er juin à Sarreguemines.
- **Elia** SILVESTRO, 1er enfant de Jordy SYLVESTRO et Julie JUNKER née le 16 juin à Forbach.
- **Evan** WAGNER, 1er enfant de Stéphane WAGNER et d'Amélia SCHMITT né le 30 juillet à Saint-Avold.
- **Lizzie** WENNINGER, 2ème enfant de Jan WENNINGER et Caroline STEINBACH née le 04 août à Sarreguemines.
- **Soan** RAPPIN, 1er enfant de Alan RAPPIN et Océane née STOLL né le 14 septembre à Sarreguemines.
- **Marya** KARACOR, 1er enfant Priscilla DE-MAULJEAN et de Yassine KARACOR née le 28 septembre à Sarreguemines.
- **Maël** EDLINGER, 1er enfant de Cyrille EDLINGER et de Jessica GABRIEL né le 1er octobre à Strasbourg.
- **Lisandro** SCHMITT DETTORI, 2ème enfant de Julio SCHMITT et de Tina DETTORI né le 27 octobre à Sarreguemines.

Décès

Sincères condoléances aux familles éprouvées par le décès d'un des leurs.

- Marie-Bernadette EBERHART, décédée à Rouhling, le 6 juin à l'âge de 85 ans.
- Stéphanie KOSMALA veuve PRZYBYLSKI décédée à Rouhling le 12 juin à l'âge de 91 ans.
- Louis LUXEMBOURGER, décédé à Sarreguemines le 6 août à l'âge de 79 ans.
- Yvette PAX épouse THIEL, décédée le 7 août à Sarreguemines à l'âge de 89 ans.
- Françoise GLADEL épouse SCHWARTZ, décédée à Rouhling le 17 octobre à l'âge de 87 ans.
- Marie KISTER veuve HOFFMANN, décédée à Rouhling le 23 octobre à l'âge de 98 ans.
- Etienne jung, décédé le 30 octobre à Saint-Avold à l'âge de 84 ans.
- Anne Rose TONI veuve HENTZ, décédée à Sarreguemines à l'âge de 88 ans.

Mariages

Sincères vœux de bonheur à :

- Etienne SYLLA, cadre BTP a pris pour épouse Cathia CUCCU, adjoint administratif, le 22 mai.
- Thierry MORAND, agent de maîtrise a pris pour épouse Marie-Noëlle CADILHAC, responsable cafétéria, le 12 juin.
- Yannick SCHMITT, confectionneur a pris pour épouse Camille SCHWARTZ, aide-soignante le 7 août.
- Brice PHILIPPE, responsable magasin a pris pour épouse Natacha NANTY, assistante commerciale le 21 août.
- Brice D'ADAMO, technicien ferroviaire a pris pour épouse Marion EBERHART, infirmière, le 21 août.
- Cédric ZENSEN, ouvrier a pris pour épouse Cynthia MANCOSU, assistante maternelle le 11 septembre.



Anniversaires

Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :

Mesdames :

- Libertad PEREZ VAZQUEZ née COQUE GOMEZ, 88 ans le 02 mai
- Lucia HASER née NEGRO, 94 ans le 03 mai
- Blandine ANDRES née PHILIPPE, 89 ans le 11 mai
- Jeanne SZCZEPANIAK née BRENDEL, 91 ans le 19 mai
- Arlette CHANOT née BERAUD, 83 ans le 20 mai
- Jeanne KESSLER née NEU, 88 ans le 30 mai
- Rose Marie HOFFMANN née SCHWARTZ, 89 ans le 2 juin
- Rolande FATH née PAX, 87 ans le 9 juin
- Marie Anne EBERHART née FERSING, 80 ans le 16 juin
- Suzanne KUFFLER née EWERLING, 80 ans le 23 Juin
- Marthe GLADEL née SPOHR, 88 ans le 28 juin
- Rose-Marie MULLER née FERSING, 80 ans le 15 juillet
- Cécile FERSING née EBERHART, 85 ans, le 28 juillet
- Maria DORA née BARANYI, 86 ans le 01 août 1935
- Marie Madeleine JUNG née THIRY, 81 ans le 04 août
- Marie HAAG née BOCK, 89 ans le 07 août
- Ascension NAVARRO née MOHEDANO, 83 ans le 7 août
- Antoinette BOUR, 97 ans le 11 août
- Hilde KOCH née KANY, 80 ans le 16 août
- Bernadette FERSING née WERNETT, 82 ans le 17 août
- Marie Louise NAVARRO née SPOHR, 86 ans le 18 août
- Dorotéa BLANES née CALDERA, 96 ans le 20 août
- Irmgard RICCIARDI née WAGNER, 80 ans le 24 août
- Marie Berthe SCHMITT née DINCHER, 87 ans le 25 août

- Marie Louise SCHWARTZ née HELLERINGER, 89 ans le 1er septembre
- Anne SCHAEFFER née KLEIN, 93 ans le 02 septembre
- Marie BORDE née RENARD, 83 ans le 07 septembre
- Jeanne HOHMANN née COLLIN, 99 ans le 09 septembre
- Jeannette MALLICK née PHILIPPE, 85 ans le 12 septembre
- Josette RODRIGUES née DUFLOT, 81 ans le 12 septembre
- Madeleine EBERHART, 84 ans le 16 septembre
- Eliane LEICK née KEFF, 87 ans le 18 septembre
- Mariette TOUATI née JEHL, 96 ans le 19 septembre
- Joséphine KIRSCH née KOEHLE, 80 ans le 22 septembre
- Denise BORDE née MALEPPI, 90 ans le 27 septembre
- Léonie SCHWARTZ née MULLER, 86 ans le 29 septembre
- Bernadette PETERMANN née FERSING, 80 ans le 1er octobre
- Françoise FERSING née SPOHR, 84 ans le 5 octobre
- Germaine SPOHR née TONI, 90 ans le 18 octobre
- Louise TAESCH née SCHWARTZ, 91 ans le 1er novembre
- Bernadette TONI née TONI, 82 ans le 7 novembre
- Antoinette JUNG née SCHWARTZ, 85 ans le 8 novembre
- Henriette URBANIJA née STAMMLER, 82 ans le 8 novembre.

Messieurs

- Aloyse PHILIPPE, 84 ans le 18 mai
- Jean MEYER, 83 ans le 19 mai
- Gabriel THIEL, 91 ans le 20 mai
- Robustiano GARCIA ORIA, 88 ans le 24 mai
- Rudolf WENZEL, 82 ans le 2 juin
- Florent FERSING, 84 ans le 06 juin
- Heinrich MAIBOOM, 81 ans le 24 juin
- François FOGARIZZU, 80 ans le 03 juillet
- Joseph WARY, 86 ans le 30 juillet
- Roger FERSING, 84 ans le 03 août
- Henri FRANCISCO, 90 ans le 07 août
- Lucien FEICHT, 83 ans le 22 août
- Joseph TONI, 94 ans le 31 août
- Léon FERSING, 88 ans le 6 septembre
- Raymond BOUR, 84 ans le 13 septembre
- Robert MAUCHOFFE, 82 ans, le 21 septembre
- Friedrich NIQUET, 83 ans le 24 septembre
- Roger KRONENBERGER, 88 ans le 25 septembre
- Félix PALENCIA, 83 ans le 27 septembre
- Bernard KUFFLER, 81 ans le 29 septembre
- Denis PLANCHE, 80 ans le 12 octobre
- Louis FERSING, 82 ans le 15 octobre
- Bertrand HEIDELBERGER, 87 ans le 21 octobre
- Charles ANTHONY, 84 ans le 8 novembre
- Lucien HERRADA, 87 ans le 15 novembre
- Paul EBERHART, 93 ans le 15 novembre

Léonard et Aurélie GLADEL en or

Léonard est né à Rouhling le 3 avril 1943, Aurélie LAQUIT est née à Sarrebourg le 16 octobre 1954.

Ils se sont connus en 1970 au cours d'une soirée entre amis et se marient le 22 mai 1971 à Vittersbourg. Aurélie a 16 ans et demi lorsqu'elle se marie, Léonard en a 28 et 50 ans plus tard le couple reste toujours aussi uni.



Ils ont la joie d'avoir 4 enfants : Pascal né en 1972, Carine en 1973, Marjorie en 1976 et Gary en 1987.

Léonard a travaillé comme agent de fabrication, Aurélie a été aide à domicile. Aurélie a été très engagée dans la paroisse de Rouhling, elle enseignait le catéchisme aux confirmands et fleurissait l'église. Léonard, lui s'est spécialisé dans la construction de maisons, d'abord la sienne puis celle de chacun de ses enfants lorsqu'ils ont pris leur envol.

Ils sont les heureux grands-parents de 8 petits-enfants âgés de 20 à 2 ans et sont deux fois arrière-grands-parents.

Ils mènent une retraite active, aimant la marche, se rendant à des pèlerinages mariaux, entretenant leur potager et Aurélie passionnée d'art floral s'occupant plus particulièrement de ses fleurs. Régulièrement, ils gardent leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour les vacances, ils aiment se retrouver avec leur grande famille au Cap d'Agde.



Nos félicitations !

Les nouveaux nonagénaires

Denise BORDÉ

Denise MALEPPI est née le 27 septembre 1931 à Hundling, dernier enfant après 2 garçons et 2 filles.

Après l'école, elle a travaillé à la cuisine du Pensionnat de Sarreguemines jusqu'à son mariage. En 1956, elle a rencontré Gilbert au bal à Hundling et le 28 octobre 1957 ils se sont mariés.

Ils ont eu 3 enfants, Josiane née en 1958, Gilbert en 1959 et Denis en 1962. En 1965, ils se sont installés à la cité de Rouhling, dans le logement qu'elle occupe encore aujourd'hui.



Lorsque ses enfants ont grandi, elle a accompagné régulièrement son mari dans ses déplacements professionnels et a ainsi pu visiter le pays.

La famille s'est agrandie avec 8 petits-enfants et 9 arrière-petits-enfants. En 2011, elle a la douleur de perdre son mari.

Denise reste très active, elle entretient avec passion son jardin et aime beaucoup s'occuper de ses fleurs. A l'occasion, elle fait aussi des mots croisés.



C'est avec beaucoup de sympathie, qu'elle et ses enfants ont accueilli les représentants de la municipalité venus lui remettre le traditionnel cadeau le jour de son anniversaire.

Elle reste très en forme et projette même un voyage du côté de Honfleur avec ses enfants pour 2022.

Henri FRANCISCO

Henri FRANCISCO est né le 7 août 1931 à Château-Thierry dans l'Aisne. Lorsqu'il a 9 mois, sa maman l'emmène à Lisbonne au Portugal pour rejoindre son père.

Il grandit à Lisbonne avec ses 3 frères, fréquente l'école française puis travaille à l'hôtel comme serveur.

A 17 ans, il retourne en France, vit de petits travaux avant de s'engager dans l'armée. Il vit 3 années de guerre en Indochine puis rentre en France où il fait la connaissance de sa marraine de guerre Mia DALHEM. Trois mois, plus tard, en 1954, ils se marient et grâce à ses relations professionnelles, Mia le fait embaucher aux Houillères du Bassin de Lorraine. Il est rapidement admis à l'école des Mines de Forbach puis de Colmar et obtient un brevet technique des métiers de l'immobilier. Il fait toute sa carrière au service immobilier des HBL, au bureau immobilier de Behren et gère plus particulièrement la cité de Rouhling où il habite.

En 1957, naît leur fille Elisabeth.

Il s'investit dans la vie du village en tant que conseiller municipal pendant deux mandats de 1977 à 1989 puis en tant qu'adjoint de 1989 à 2001. Depuis 2001, il a le titre d'adjoint honoraire de notre commune.

Au fil du temps la famille s'est agrandie puisqu'il a maintenant 2 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

En 1989 il a la douleur de perdre sa femme. Il partagera ensuite la vie de Colette avec qui il a beaucoup voyagé mais elle décède en 2016.

Depuis, Henri vit dans sa maison à Rouhling où il lit, fait des mots croisés et aime les repas entre amis au restaurant.

C'est avec beaucoup de plaisir, qu'il a accueilli M. le Maire et son Adjoint venus lui présenter leurs vœux pour l'occasion.



Germaine SPOHR

Germaine TONI est née le 18 octobre 1931. Son père est le charpentier du village. Elle a 2 grands frères, Jean et Alphonse.

Son enfance est marquée par la 2ème guerre mondiale et l'exode en Charente.

Le 20 avril 1954, elle épouse Victor SPOHR, un garçon du village qui vient s'installer avec elle dans la maison de ses parents, maison où elle vit encore aujourd'hui.

Deux enfants viennent égayer ce foyer, Patrick en 1956 et Marie-Rose en 1959. Germaine élève ses enfants tout en participant activement aux travaux des champs.



Plus tard, elle aura la joie de voir naître 5 petits-enfants qui seront suivis par 7 arrière-petits-enfants.

Pendant des années, elle adorait se promener le dimanche avec son mari et ses amis et les vacances étaient consacrées à la randonnée en Autriche.

En 2020, elle a eu la douleur de perdre son mari. Aujourd'hui, elle vit seule, prépare son repas chaque jour et lorsque c'est la saison, fait des confitures dont elle raffole. Elle regarde la télévision, lit des romans, fait des Sudoku et rend régulièrement visite à des personnes de son âge qui ne peuvent plus se déplacer. Elle a toujours une provision de chocolat pour gâter les petits qui lui rendent visite.

M. le Maire et ses Adjoints n'ont pas manqué l'occasion de venir la féliciter en ce jour de fête.

SPIE CityNetworks, partenaire de la performance des territoires :

Réseaux d'énergies – Réseaux numériques – Enfouissement
Eclairage public – Vidéoprotection urbaine – Equipements urbains



Impasse de l'Ecole, 57800 - COCHEREN
+33 3 87 04 76 02 – cocheren.sag@spie.com

au conseil municipal

Séance du 26 mai

- D'accorder, comme le prévoit les textes, la gratuité des repas aux agents du Service Animation et aux ATSEM assurant la surveillance et l'encadrement des enfants à la cantine.
- De créer un poste dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences, à pourvoir par un adjoint technique polyvalent pris en charge par l'Etat à hauteur de 65% ;
- De confier le contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux à l'entreprise HOULLÉ pour la période allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2024 pour un coût annuel de 1 602€ ;
- De participer à l'édition 2021 de l'opération de distinction "Commune Nature" initiée par la Région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ;
- Demande au Conseil Départemental d'inscrire, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées, la création d'un réseau de sentiers et randonnées pédestres sur la Commune ;
- D'attribuer des subventions de fonctionnement de 5 500€ à 13 associations, de 530€ pour des subventions particulières, 2 150€ pour des aides diverses (AMAT, Club de Loisirs, EJEM) et 1 800€ pour l'organisation de fêtes sous l'égide de la commune.



Séance du 30 juin

- D'adopter le règlement des congés payés et autorisations d'absence du personnel communal ;
- De créer un poste d'aide animateur, dans le cadre du dispositif Contrat Emploi Compétences pour une durée de 12 mois ;
- De donner son accord sur l'état d'assiette des coupes à marteler tel que proposé par l'ONF ;
- De confier les travaux de réhabilitation du square Bellevue à l'entreprise COLAS pour 187 216,20€ TTC ;
- De réviser les tarifs communaux sur la base de l'indice des prix à la consommation ;
- De créer des espaces sans tabac dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Ligue Nationale contre le Cancer.

Séance du 15 septembre

- De désigner M. Michel ROUCHON, premier adjoint, en qualité de correspondant défense de ROUHLING ;
- De confier l'entretien de la chaudière de l'église à la société Gabriel Jeannot basée à Henriville, pour un montant annuel de 360€ TTC pour une période de 3 ans à compter de 2021 ;
- D'adopter à compter du 1er janvier 2022 la nouvelle nomenclature budgétaire et comptable M57 ;
- De procéder au mandatement d'une somme estimée à 37 843,36€ représentant le provisionnement des échéances trimestrielles de l'emprunt CCM de l'Union ;
- De prendre acte de l'avis de la Chambre Régionale des Comptes Grand-Est n°2021-0026 en date du 4 août 2021 ;
- D'approuver la mise à disposition les mardis matin du bureau des animateurs à la Carsat pour l'organisation de permanences à destination de ses assurés du secteur de Grosbliedestroff, Lixing-lès-Rouhling, Nousseviller-Saint-Nabor et Rouhling ;
- D'autoriser les commandes de matériels et équipements numériques pour les écoles dans le cadre des marchés du groupement de commandes Fus@é, initié par le Département de la Moselle et de solliciter toutes les subventions correspondantes.

Séance du 27 octobre

- D'adhérer au groupement de commandes coordonné par la CASC vu de la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité ;
- De demander un fonds de concours à la CASC en vue de participer au financement de la réhabilitation de la Salle Omnisports, à hauteur de 227 973,15€ ;
- D'accorder une subvention exceptionnelle de 150€ à la coopérative scolaire de l'école élémentaire pour l'organisation d'un spectacle en langue allemande intitulé "Lili in Bayern" ;
- D'approuver le Palmarès 2021 proposé par la Commission du Fleurissement, le total des prix s'élève à 550€ ;
- D'accorder une subvention de 80€ à chacune des associations extérieures suivantes : Association des Chiens Guides de l'Est à Woippy, La Ligue Contre le Cancer à Metz, l'AFM Téléthon à Algrange Le Secours Populaire à Metz

Que coûtent nos écoles ?

la page financière

Pour la page financière de ce bulletin, nous nous sommes posé la question : "que représentent les dépenses des écoles dans le budget communal ?".

Pour y répondre, nous allons d'abord détailler les différentes charges récurrentes de fonctionnement :

1) Les dépenses du fonctionnement scolaire

Les dépenses ont été définies à partir de la moyenne des 5 dernières années.

Dépenses	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
Achats de livres	15,58€	232,68€
Fournitures scolaires	1 032,56€	871,53€
Photocopies	756,83€	828,20€
Transports en bus	389,40€	235,60€
Subventions sorties	36,00€	
Entrées piscine		1 022,12€
St Nicolas	215,80€	391,90€
TOTAL	2 446,16€	3 582,02€

Les dépenses de personnel :

- Les ATSEM au nombre de deux à la maternelle pour un coût annuel de 54 472,50€.
- Le personnel d'entretien en charge du nettoyage pour un montant de 18 797€.
- Le personnel du service technique pour les tâches de balayage des abords, des cours, le ramassage des feuilles, les petites réparations des bâtiments représentant une dépense annuelle de 620€ pour l'école maternelle et 1 640€ pour l'école élémentaire.

Les dépenses des fluides et de communication :

- Le chauffage des locaux : 12 102€
- L'eau : 466€
- L'électricité : 3 136€
- Internet : 948€
- Téléphonie : 380€

En fonctionnement, nous pouvons donc constater que les dépenses annuelles récurrentes s'élèvent à **98 589,69€**, et représentent quasiment 10% des dépenses réelles de fonctionnement.

2) Les dépenses d'investissement

Elles varient d'une année à l'autre, essentiellement en fonction des besoins, des capacités budgétaires et des dispositifs de subvention.

Les principales réalisations des derniers exercices :

	Ecole mat.	Ecole élém.
Travaux divers		
Travaux de mise en accessibilité - 2017		11 718,00€
Réfection sol RDC - 2018		4 683,60€
Installation d'un visiophone - 2019		1 426,00€
Remplacement porte principale - 2019	7 065,64€	
Achat d'un portail - 2019	206,00€	
Réfectiophn sol couloir 1er étage - 2020		7 035,00€
Remplacement robinets bloc sanitaire T1 - 2020		530,00€
Remplacement robinets bloc sanitaire T2 - 2021		522,14€
Installation lampes Led - 2021		441,64€
Installation évier dans une classe - 2021		211,00€
Réfection sol couloir - 2021	7 077,31€	
Remplacement de serrures - 2021	499,47€	
Achat de peinture pour couloir -2021	589,20€	
TOTAUX	15 437,62€	26 567,38

	Ecole mat.	Ecole élém.
Informatique et bureautique		
Equipement audiovisuel classe directrice - 2015		3 762,00€
PC bureau directrice - 2015		714,00€
Equipement audiovisuel des classes - 2016/17/18		14 708,00€
Antivirus - 2019		79,20€
Copieurs - 2019	2 177,00€	2 177,00€
Sono mobile - 2020		400,00€
PC portable - 2020	1 650,00€	
IPad 128 Go - 2021		516,00€
Equip. TV + lecteur + support - 2021	1 120,00€	
Imprimante multifonctions - 2021	350,00€	
TOTAUX	5 297,00€	22 356,20€

Les résidents de l'EHPAD

Le mercredi 13 juillet, malgré le temps maussade, l'EHPAD, les Alisiers de Rouhling, a emmené quelques résidents en sortie pour la journée. Départ était donné à 9h direction le plan incliné d'Arzwiller.

La joyeuse troupe est montée sur le bateau pour une balade de 1h. La descente de l'ascenseur a été impressionnante pour nos aînés. A la descente du bateau, un bon pique-nique préparé par les cuisiniers de l'EHPAD a été servi aux participants en guise de déjeuner puis direction la boutique pour l'achat de petits souvenirs. En début d'après-midi, le groupe a pris la direction de la cristallerie où il a pu assister à la fabrication d'objets en cristal. Vers 15h30 retour à l'EHPAD avec des souvenirs plein la tête, chacun était fier de pouvoir raconter la journée passée.



L'encadrement de l'EHPAD est sensible à la médiation animale qui touche au cœur les résidents âgés. Ainsi en plus de la visite de charmants toutous au sein de la maison, ils ont apprécié la présence de moutons venus paître. Et si les fauves ne viennent pas à la maison de retraite, les résidents sont carrément allés au zoo d'Amnéville.

Au programme également d'autres escapades plus gastronomiques :

- Visite de la chocolaterie BOCKEL à Saverne suivie d'un repas au restaurant de l'étang du Stock ;
- Visite de la fabrique de macarons à Boulay.

Les papilles gustatives des résidents ont souvent été mises à l'épreuve à l'occasion des journées du chocolat, du pain sous toutes ses formes (démonstration à la boulangerie MAYER), des pâtes à l'italienne, des paëllas à l'espagnole.



Au sein de la résidence, il y a bien sûr eu plusieurs animations qui ont réjoui tout le monde : promenade en calèche (tirée par des chevaux), fête de l'été et de la musique, chant choral avec le groupe "Cœur éléphant" et l'association "Musique Danse Connexion" de Sarreguemines.

Ainsi, après une année 2020 en retrait pour cause de pandémie, l'ensemble du personnel de l'établissement et plus particulièrement l'équipe d'animation ont multiplié les occasions de distraire, donc de réjouir les résidents.



Les enfants disent "STOP"

A l'initiative du conseil municipal des enfants, et en partenariat avec le comité de Moselle de la ligue contre le cancer, la municipalité vient de décider, par arrêté du 01/07/2021, l'interdiction de fumer devant les écoles et les aires de jeux.

Des pancartes sont mises en place pour délimiter les espaces sans tabac et des cendriers installés pour permettre aux fumeurs d'y déposer leurs mégots.

Le 22 Novembre, à l'occasion de l'inauguration de ce label devant l'ensemble des élèves de l'école primaire, Monsieur le Maire a tenu à remercier les enfants pour leur initiative et leur courage de dire "STOP" à la cigarette devant les écoles et les aires de jeux.



Les pancartes dévoilées

Claude HAUER, adjoint au Maire, rappelle que cette démarche se veut citoyenne et s'inscrit dans le respect de l'enfant dans son espace de vie. Il a également remercié les représentants de la ligue contre le cancer pour la mise à disposition gracieuse des panneaux de signalisation et les agents municipaux pour la mise en place des panneaux et cendriers.

Francis FLAMAIN, Président du comité 57 de la Ligue contre le cancer, se félicite qu'à ce jour le label "espaces sans tabac" soit déjà adopté par près de 40 communes en Moselle et qu'il soit associé à une prise de conscience collective des méfaits du tabac. Cette démarche a pour but d'éviter l'exposition de nos enfants au tabagisme passif, d'encourager l'arrêt du tabac, de promouvoir des espaces publics conviviaux et sains, de préserver l'environnement des mégots. Le même jour deux bénévoles de la Ligue contre le cancer sont intervenus dans les classes de CM1 et CM2 pour expliquer les méfaits du tabac. Les nombreuses questions posées par les enfants ont montré tout l'intérêt de s'inscrire dans cette démarche d'espaces sans tabac réglementés.



Une intervention sans filtre, agrémentée d'exemples et d'une documentation claire qui permettra, espérons-le, aux élèves de Mmes GREFF et CAMARASA de dire "Non" à la cigarette.

"Fumer nuit gravement à votre santé... et à celle de votre entourage"

Tabac : attention danger !

La municipalité a accédé à la demande du conseil municipal des enfants en réalisant des "espaces sans tabac". Pour parfaire l'information des enfants sur le sujet Christine Imhoff et Fabienne Bickel, bénévoles de longue date de La Ligue contre le cancer, chargées de prévention, sont intervenues dans les classes de CM1 et CM2.

Quels sont les dangers du tabac ? Comment résister à la première cigarette ? Qu'est ce que la dépendance ? Pourquoi cette dépendance ? Quelles sont les maladies liées au tabagisme et au tabagisme passif ?

Autant de sujets abordés de façon claire et ludique par les intervenantes de La Ligue qui informent depuis plusieurs années les élèves des cours moyens. A la veille de leur entrée au collège, il est en effet important qu'ils soient avertis pour résister le moment venu à la tentation de la "première clope".

"Il faut que les jeunes retiennent qu'il vaut mieux ne jamais fumer que de devenir esclave de la cigarette" insiste les bénévoles. Le dialogue s'est vite installé avec les élèves qui, comprenant les méfaits du tabac sur la santé, n'ont pas hésité à poser beaucoup de questions : *"comme persuader nos parents d'arrêter de fumer ?", "est-ce qu'on peut demander aux adultes d'aller fumer dehors ?", "comment expliquer à mon papy qu'il doit respecter les "espaces sans tabac" et qu'en fumant il peut aussi me rendre malade ?"* etc...

Les brioches de l'amitié

Le 8 Novembre M. le Maire, assisté de quelques adjoints et membres du CCAS, a reçu une délégation de l'association AFAEI (Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés) pour leur remettre un chèque de 1 721 € représentant le bénéfice de la vente de brioches du 16 Octobre.

Après avoir accueilli et remercié toutes les personnes présentes, M. le Maire a rappelé l'attachement de la commune à cette action organisée depuis plus de trente ans, et a souligné combien le tissu associatif et ses bénévoles, qui ont répondu présents, sont une richesse pour la commune de Rouhling.

Claude HAUER, adjoint chargé du CCAS, a dressé le bilan de cette opération et a chaleureusement remercié tous les acteurs de cette opération ; à savoir 71 personnes de 13 associations, élus et membres du CCAS, mais également la population qui répond toujours présent quand il s'agit de soutenir une action caritative.



Les bénévoles ont vendu plus de 500 Brioches le 16 octobre 2021

Permanences de la Carsat

Depuis le 5 octobre et suite à une convention signée entre le Maire et Mme Marianne WELFERT, directrice de la CARSAT AM, des permanences de la CARSAT à destination des habitants de Rouhling, de Grosbliedestroff, de Lixing et de Nousseviller sont proposées dans le local animation de la mairie, **les mardis matin de 09 h à midi**.

Il est rappelé que l'assistante sociale de la Carsat n'est pas un agent retraite mais que **son rôle consiste à accompagner les assurés de l'assurance maladie durant leur arrêt de travail**.

L'accueil est réalisé par Mme Julie BOUR uniquement **sur rendez-vous fixé via le 3646**.



Les bénéfices ont été remis à une délégation de l'AFAIE

M. Jean-Pierre HARTEL, président de l'AFAEI, après avoir remercié la commune pour ce don, a expliqué l'ensemble des missions de son association, notamment les services proposés aux familles, les investissements réalisés et à venir dans les structures et résidences d'accueil. L'association œuvre depuis plus de 60 ans sur le secteur Moselle-Est. Rendez-vous est donné pour le 15 Octobre 2022 !

acquisition et travaux

Une nouvelle porte pour l'église

Les menuisiers installateurs de l'entreprise Schreiber de Rouhling ont procédé au courant du mois de juin à l'installation d'une nouvelle porte d'entrée à l'église. Ce remplacement était attendu par le Conseil de Fabrique car l'ancienne porte devenue vétuste n'était plus étanche et difficilement manœuvrable. Le montant de ce nouvel équipement s'élève à 9 668,40€ pour la commune. L'abbé Didier NIERENGARTEN a donné sa bénédiction à la nouvelle porte à l'occasion de l'office qui a été célébré le dimanche 13 juin en présence du 1er adjoint.



Remplacement d'extincteurs

Le 20 octobre la société SICLI / CHUBB de Maxéville a procédé au remplacement de 41 extincteurs dans divers bâtiments communaux (ECS, atelier, écoles, CIAC, etc...). La facture s'élève à 3 999,54€ TTC.

La société a également procédé à la révision annuelle des extincteurs dont le coût s'élève à 311,68€ TTC.



Le couloir de l'école maternelle

Dans la continuité des travaux de peintures déjà réalisés, les sols de l'entrée et du couloir de l'école maternelle ont été rénovés durant les vacances estivales. Un revêtement de sol souple a été posé par l'entreprise WINDSTEIN pour un coût de 7 077,31€. La couleur jaune paille choisie en concertation avec les professeurs des écoles apporte de la luminosité et égaye avantageusement le hall.



Deux défibrillateurs supplémentaires

Le décret 2018-1186 du 19 décembre 2018 rend obligatoire l'installation d'un défibrillateur automatisé dans les ERP (établissements recevant du public) de catégorie 1 à 4.

La mairie était déjà équipée d'un modèle, accessible sur le pignon côté rue de la Paix. Deux établissements supplémentaires en seront désormais équipés, l'Eglise et l'Espace Culturel et Sportif pour un coût de 4 226,40€. Rappelons que ces appareils sont utilisables par tout public en cas de besoin, c'est-à-dire pour apporter les premiers secours aux victimes d'arrêt cardiaque. Une information sur l'utilisation du défibrillateur sera dispensée par les pompiers pour toute personne intéressée.



Entrée de l'ECS



Sacristie



L'escalier de l'ECS

Après les travaux de démolition de l'ancien dallage et de préparation des supports réalisés par Alain, notre maçon municipal, compagnon du Tour de France, l'entreprise Grasso a réalisé la pose du nouveau revêtement.

La commission du patrimoine a retenu un gré Ceram gris clair. Les premières et dernières contre-marches sont contrastées, et la main courante a été rallongée comme l'imposent les normes d'accessibilité.

La rénovation de cet imposant escalier de 40 m² aura coûté la somme de 33 951,73€ TTC, avec une subvention de l'Etat de 1 711,25€ pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et de 8 558,62€ au titre de la DETR.



Éclairage public :

le renouvellement se poursuit

Après avoir équipé la rue de Lixing et le Square Bellevue en luminaires à leds, c'est aujourd'hui le centre du village (du chemin des scouts à la rue de l'Eglise en passant par la place Boutiers-Saint-Trojan et le chemin du Allmensweg) qui en est pourvu. Vingt-trois points lumineux ont ainsi été remplacés au mois de juillet par l'entreprise ECL de Zillisheim pour un coût total TTC de 5 998,80€. Outre les économies d'énergie que la commune réalisera grâce à cet investissement, elle bénéficie d'une prime CEE (Certificats d'Economie d'Energie) à hauteur de 1 380€.

Reprise du sol de l'aire de jeux rue des Prés

Le gravier des allées de circulation de l'aire de jeux rue des Prés a été remplacé par un sol engazonné. Ces travaux ont été décidés suite à différents désagréments comme des cailloux sur le toboggan ou des jets de pierres vers les propriétés voisines. Les travaux confiés à l'entreprise Jardins et Services ont été réalisés pour un montant de 2 268€.



L'atelier municipal a été doté d'une nouvelle porte de garage sectionnelle, à manoeuvre électrique, acquise auprès de SCHMITT à Theding pour un coût de 4 548€.

acquisition et travaux

Requalification du square Bellevue

Réalisé en 1972, sous le mandat de Charles KREMER, le Square Bellevue fait peau neuve après 50 années de "bons et loyaux services".

Démarrés le 27 septembre, les travaux de voirie du square Bellevue ont débuté par le terrassement et les purges des matériaux. Quelques riverains volontaires pour un raccordement au réseau de gaz, ont ensuite pu bénéficier de branchements installés par Terralec, le sous-traitant de GrdF. Un avaloir supplémentaire destiné à recueillir les eaux pluviales de la partie supérieure de la rue a été rajouté à proximité de l'aire de retournement ainsi que trois places de stationnement dans l'îlot en partie basse. Quelques plantations agrémenteront également cet îlot, où pourrait également être installé un bac public.

Rappelons que l'ensemble des travaux s'élèvent à 227 000€ et que le conseil municipal, dans sa séance du 26 mai, avant sollicité une aide de 60 000€ accordée par la CASC. Une subvention de 15 000€ du Département, au titre de l'Amissur, a également été octroyée.

L'aménagement de la voie a été revu sous forme de "zone de rencontre", un concept qui existe depuis quelques années dans lequel il n'existe plus de distinction entre trottoir et chaussée, puisque les piétons sont prioritaires sur toute la voie. Le panneau ci-contre, signale l'entrée dans une zone de rencontre. Comme indiqué dans la partie basse, la vitesse y est limitée à 20 km/h.

Les automobilistes, et tout particulièrement les usagers du quartier, sont invités à adopter ce nouveau concept et à en respecter la réglementation, pour la sécurité de tous.



civisme et incivilités

Du bon usage des drones

Posséder un drone est une chose, mais connaître toutes les subtilités de la réglementation, en est une autre. Les professionnels maîtrisent en général le sujet, ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les usages de loisirs, d'autant que les règles ont changé cette année.

Les drones de loisir sont soumis depuis le 1er janvier 2021 à une réglementation élaborée par l'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA). Elle vise à simplifier et uniformiser les règles pour tous les pays de l'Union européenne.

Le principe de la réglementation européenne

Il repose sur la notion de dangerosité des vols, avec deux textes importants, les "règlements". S'y ajoutent les prérogatives nationales, des millefeuilles de plus de 20 textes de loi qu'il faut compiler pour savoir ce qu'il est possible de faire avec un drone et ce qui n'est pas autorisé.

Les usages des drones sont classés en trois catégories,

dites "Ouvverte", "Spécifique" ou "Certifiée". Les vols les moins dangereux sont en catégorie "Ouvverte"; celle des drones de loisir. **Que dit la nouvelle réglementation ?**

Les règles européennes en catégorie Ouverte

- **Le pilote est tenu pour responsable de la sécurité de son vol.**

- Pour piloter un drone équipé d'un dispositif de prises de vues, il faut obtenir un « numéro d'exploitant UAS ». En France, pour l'obtenir, il faut s'inscrire gratuitement sur le site AlphaTango et suivre les instructions.

- **Il faut suivre une formation en ligne pour les appareils de plus de 250 grammes, validée par la réussite à un examen.**

- La hauteur de vol maximale est de 120 mètres (sauf sur certains clubs d'aéromodélisme).

- **Il est interdit de survoler un rassemblement de personnes.**

- **Il est indispensable de voler en vue directe du pilote.**

- Dans les cas des vols en immersion, le pilote doit être assisté par un observateur qui doit conserver l'appareil en vue directe.

- Il est interdit de transporter des matières dangereuses.

- Il est interdit de voler à proximité d'une intervention de services d'urgence.



De nombreuses particularités françaises

- En plus des obligations européennes, pour piloter un drone, la loi française impose :
- **Âge minimum de 14 ans ou surveillance d'un adulte ;**
- Vol de jour uniquement ;
- **Vol en agglomération interdit au-dessus de l'espace public** (autorisé au-dessus de l'espace privé avec l'accord de l'occupant des lieux) ;
- Dans le cas du survol d'une propriété privée, il ne faut pas entraver l'exercice du droit du propriétaire ;
- **Il est interdit de filmer des personnes qui sont reconnaissables sans leur accord ;**
- Certaines zones sont interdites de vol ou limitées en hauteur, et parfois interdites de prises de vues aériennes (à consulter sur Geoportail "restrictions UAS catégorie Ouverte et aéromodélisme" : prisons, centrales nucléaires, zones militaires, aéroports et aérodromes, parcs nationaux, certaines réserves naturelles, etc.) ;
- Il est interdit de larguer une charge ;
- Pour piloter un appareil de plus de 800 grammes, il

faut l'enregistrer sur AlphaTango et apposer son numéro avec une étiquette sur le drone

- Il est permis d'utiliser un drone en catégorie Ouverte à des fins commerciales, mais il faut que ce soit en respect des obligations de cette catégorie : hors espace public en agglomération, hors zones interdites, de jour, en vue directe, en respectant la hauteur de vol et la distance aux personnes et aux bâtiments selon la sous-catégorie, etc. ;

- **La prise de vues aériennes dans le spectre du visible est soumise à une déclaration valable pour 1 an dans toute la France ;** en pratique, rares sont les utilisateurs de drones de loisir à avoir effectué cette déclaration, et l'administration ne semble pas effectuer de contrôles ; la prise de vues aériennes dans le spectre de l'invisible (caméras thermiques, par exemple) est quant à elle soumise à une autorisation à demander en préfecture, valable pour 3 ans.

On retiendra de ces réglementations que le survol ou stationnement au-dessus de propriétés privées est strictement interdit et que tout contrevenant s'expose, pour violation de la vie privée, à des peines pouvant atteindre 45.000 € et 1 an de prison.

Entretien des trottoirs et caniveaux

Conformément au règlement sanitaire départemental et à l'arrêté du Maire du 11 décembre 2019, il est rappelé que les riverains, propriétaires ou locataires, doivent entretenir, autant que de besoin les trottoirs et les caniveaux au droit de leur propriété.

Ces consignes valent également pour la neige et le verglas. Si la majorité de nos concitoyens respecte vertueusement ces consignes, nous constatons encore malheureusement trop de négligences. Des courriers de sensibilisation et de rappel à l'ordre sont envoyés aux contrevenants.

Rappelons que l'arrêté du Maire du 11 décembre 2019, permet la verbalisation en cas d'infraction. La municipalité compte sur le civisme et le bon sens de la population pour ne pas en arriver à ce stade, mais elle n'hésitera pas à appliquer ces mesures de répression en cas de mises en demeure restées sans suite.

Ces règles élémentaires contribuent à la qualité de notre cadre de vie mais également à la sécurité et salubrité publique.



La salle omnisports vandalisée !

Le dimanche 18 juillet en fin de journée, les joueurs du Club de Tennis local ont constaté d'importantes dégradations dans les locaux du Club House, salle omnisports à Rouhling.

Michel ROUCHON, adjoint au maire, dépêché sur place n'a pu que constater l'importance des dégâts (vitres brisées, biens saccagés, mobilier renversé...). Le maire, Jean-Luc EBERHART, déplore et condamne fermement "ces actes gratuits de destruction et de malveillance".

Les responsables du Tennis Club, contactés pendant leurs congés, ne peuvent que regretter cette délinquance ; les bénévoles de l'association avaient, en effet préparé tout le matériel pour permettre aux animateurs de proposer une animation aux enfants des estivales sur la pratique de leur sport.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie et l'enquête est toujours en cours. Un appel à témoins est lancé afin de retrouver les coupables. Toute information peut être communiquée en mairie.

Les maires de Rouhling

Il vous a été présenté l'Histoire des Maires de Rouhling et leurs principales réalisations dans une suite d'articles du n°49 en juin 1995 au n°67 en décembre 1999.

Le précédent rédacteur, Joseph WACK, a arrêté cette série en précisant qu'il laissait le soin de continuer à une autre génération. C'est ce que nous allons essayer de faire.



A la fin de son mandat (le 13/02/1971) Adolphe WEBER a publié un document (bilingue) résumant l'essentiel de ses réalisations et faisant part à ses administrés qu'il ne se présentait plus aux prochaines élections en mars, une décision regrettée par la population et les conseillers sortants.

Son successeur Charles KREMER conserva les deux mêmes adjoints élus en 1965.

1971-1977 - Charles KREMER : Un maire qui maîtrisait son sujet...

Elections

Elles se déroulèrent les 14 et 21 mars 1971. Un seul tour a suffi pour élire les futurs conseillers municipaux. Toujours 17 membres dans l'assemblée, dont 9 anciens et 8 nouveaux :

Anciens

Joseph STARCK - 1932
Joseph TONI - 1927
André DELVITTO - 1927

Albert GLADEL - 1930
Alphonse FEICHT - 1928
Marcel MEUNIER - 1921

Charles KREMER - 1917
André JUNG - 1913
Lucien DUMAS - 1919

Nouveaux

Raymond FERSING - 1941
Marcel EBERHART - 1933
Bruno OGOS - 1945

Paul BECKER - 1928
Paul CLEMMER - 1941
François ANDRES - 1931

Marcel FATH - 1934
Fernand MALLICK - 1942

Les élections du maire et des adjoints eurent lieu le 21 mars, sous la présidence de l'ancien maire, Adolphe WEBER pour ouvrir la séance. Il fit l'appel nominatif et donna lecture des résultats constatés dans le procès-verbal des élections afin d'installer les personnes élues dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Puis le doyen de l'assemblée, André JUNG prit la présidence, avec comme secrétaire Nicolas TONI.

L'élection du maire s'effectua en 3 tours. Trois candidats sortaient du lot, au 1er tour : Charles KREMER (6 voix), Albert GLADEL (5 voix), Raymond FERSING (4 voix). Le 2ème tour resta aussi serré pour les 3 candidats, dans l'ordre : 7, 6, 4 voix. Le 3ème tour verra Charles KREMER élu à la majorité absolue avec 9 voix, contre 1 à Albert GLADEL et toujours 4 à Raymond FERSING.

Le nouveau maire installé, procéda à l'élection de l'adjoint. Albert GLADEL ayant obtenu la majorité absolue (9 voix) fut nommé adjoint. Le maire demanda la création d'un 2ème poste d'adjoint. Le conseil accepta et c'est Joseph STARCK qui fut élu au premier tour avec 12 voix.

Ce fut lors de son 3ème mandat à Rouhling, que Charles KREMER fut élu maire. Originaire de la commune d'Etting (57), ainsi que son épouse, ils vinrent s'installer à la cité de Rouhling au mois d'août 1955, puis emménagèrent dans leur nouvelle maison en juillet 1977, rue de la Forêt, au lotissement "Hofstück". C'était un homme qui avait des prédispositions d'élus communaux, car nous pouvons noter qu'il avait déjà été maire-adjoint dans sa commune natale.

Les premières mesures

Lors des deux premières séances du 30/03 et du 15/05, du nouveau conseil municipal, 14 commissions furent formées. La commission d'information disparue et une commission aux orphelins fut créée, avec un délégué titulaire et suppléant.

MM. Albert GLADEL et Joseph STARCK se partagent à parts égales, une somme de 800 francs que le maire, Charles KREMER, cède de son indemnité annuelle. Un poste téléphonique est installé au domicile de M. le Maire.

Divers

- 15/04/1971 : la commune accepte des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL), au franc symbolique, le terrain d'athlétisme se trouvant dans la cité, après sa remise en état.

- Avril 1974 : suite à un accord des deux conseils municipaux, interdiction aux véhicules de plus de 3.5 tonnes (poids lourds et cars) de circuler sur le chemin vicinal entre Rouhling et Lixing-lès-Rouhling.

- 07/09/1971 : dératisation pour la somme de 3 998.40 francs avec une participation des HBL pour la cité de 2 498.49 francs. Une autre opération s'est déroulée en 1976 pour 1 700 francs.

- Installation d'une antenne collective de télévision sur le bâtiment des instituteurs.

- Février 1972 : le conseil municipal charge le maire d'envoyer un courrier au sous-préfet afin de protester contre l'annulation du droit de distillation en franchise des ayants-droits et demande que les lois, décrets et ordonnances s'y afférant soient simplement et purement annulés et demande que soit rétabli le droit de distiller 10 litres d'alcool pur à tout propriétaire ou locataire de vergers.

- 07/12/1973 : le conseil municipal charge M. le Maire de demander des explications à un conseiller en raison de ses nombreuses absences successives. En date du 14/01/1974, le conseil municipal prend connaissance du courrier expliquant les motifs de ses absences et accepte ses excuses pour la présente séance, mais demande à ce conseiller de produire un certificat médical pour la prochaine séance.

- 11/06/1974 : la municipalité ayant des difficultés à recruter un ouvrier de 1ère catégorie ayant un CAP, mais

également à cause de la modicité du salaire dans cette catégorie, modifie la proposition d'emploi, en créant un poste de 2ème catégorie. Le recrutement se fera par concours qu'organisera la commune.

- 27/08/1975 : accord de principe du directeur départemental des Postes pour la création d'une recette de plein exercice de 4ème classe. Le bureau de Poste fonctionna à plein temps dans un logement HBL, impasse Mozart, à partir du 02/02/1976. Lors du mandat suivant, le bureau de Poste fut transféré dans des locaux jouxtant la mairie.

Ecoles

- Octobre 1971 : mise à disposition gratuite d'une salle de classe vacante à l'école de Rouhling pour organiser des cours d'adultes par le Centre Universitaire de Coopération Economique et Sociale (CUCES).

- 14/11/1971 : la commune mise en défaut par le sous-préfet pour attribution d'un logement de service à une institutrice, remplaçante de Joseph STARCK, direc-

teur de l'école des garçons, lorsqu'il était détaché à l'éducation surveillée. En raison du courrier de M. le Sous-Préfet, le conseil municipal décide d'arrêter la location à la fin de l'année scolaire en date du 24/09. Il estime que la décision prise en faveur de cette institutrice a été de lui fournir une résidence se-



Le terrain d'athlétisme cédé à la commune par les HBL en 1971

condaire et proteste contre de tels agissements, étant donné qu'elle était en stage à Besançon (25) pour une durée de 2 ans.

- Mars 1973 : suite à l'avis de l'inspecteur d'académie, le conseil municipal décide de donner au groupe scolaire, le nom de "**Louis Pasteur**".

- Septembre 1973 : en raison de son mauvais état, le conseil municipal décide la réfection de la cour de l'école maternelle.

- Juin 1975 : cérémonie de départ en retraite de Mlle Cécile MULLER, directrice de l'école des filles.

- 09/06/1976 : la municipalité demande à l'inspecteur d'académie de déclarer la mixité des 5 classes.

- 22/12/1976 : le conseil municipal approuve le projet d'enseignement de la langue allemande à l'école primaire et prend en charge le matériel nécessaire au fonctionnement des cours.

A suivre...

Un livre pour les vacances

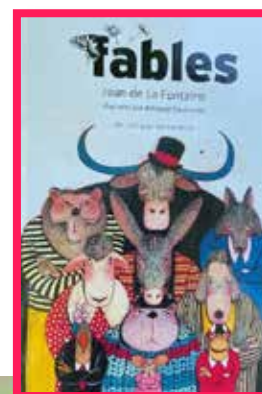
Tous les écoliers de CM2 de France se sont vu remettre, avant les vacances d'été, un livre illustré sur Les Fables de La Fontaine, et parmi eux, les élèves de la classe de Mme GREFF, la Directrice de l'école élémentaire.

C'est le 29 juin que les écoliers de CM2 ont reçu la visite du maire, Jean-Luc EBERHART et de son adjointe en charge des affaires scolaires, Barbara MULLER, venus leur remettre un exemplaire des fables de La Fontaine. Action emblématique de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, lancée en 2017, l'opération "Un livre pour les vacances" célèbre cette année le 400e anniversaire de Jean de La Fontaine.

Cette opération vise à leur donner accès à une œuvre majeure de notre patrimoine littéraire, à encourager la pratique de la lecture et à promouvoir le livre.



La classe de Mme GREFF



Rentrée : les CP accueillis en chansons



Un accueil en chansons

Les enfants de l'école élémentaire ont accueilli les jeunes élèves du CP en chansons ; une manière originale et fort sympathique de rendre ce moment moins stressant pour les nouveaux arrivés chez les grands!

Ils ont en effet entonné : "Le jour de la rentrée" de JP Fuzeau et un chant africain avec percussions corporelles "Rumbali". Ils étaient

24 élèves à faire leur entrée au CP ; ils sont pris en charge par Anne ZINGRAFF.

Carole SCHMITT, accueille 22 élèves de CE1, Dominique CAMARASA éduquera 27 élèves de CE2 (15) et CM1 (12). Mireille GREFF, qui entame sa troisième année en tant que directrice, aura 26 enfants de CM1 (10) et CM2 (16) et sera déchargée le vendredi après-midi par Mme IPSEIZ.



De g. à d. : Mmes ZINGRAFF, SCHMITT, GREFF, GAY (Avs) et CAMARASA



Sorties dans les différents quartiers de ROUHLING

Dans le cadre du programme de géographie, cette année la classe de CM1/CM2 a effectué trois sorties dans différents quartiers du village durant le mois d'octobre et pour chacune d'elle, les élèves répartis en groupe devaient rechercher les informations suivantes :

Le groupe 1 devait noter le nom des rues empruntées afin de pouvoir ensuite à l'école les restituer sur le plan de la localité.

Le groupe 2 était chargé de noter le type d'habitation qu'il y a à Rouhling. Le groupe 3 a relevé tous les monuments remarquables qui existent à Rouhling.

Le groupe 4 a noté tous les moyens de locomotion que nous avons rencontrés durant ces 3 sorties.

Le groupe 5 a observé les différentes personnes rencontrées (âge, taille...) pour comparer ultérieurement avec des statistiques nationales...

Le groupe 6 a noté tous les commerces de la commune.

Le groupe 7 a relevé tous les services qui existent dans la commune et ils sont nombreux.

Le groupe 8 a notifié tous les espaces verts existants (naturels sauvages ou plantations diverses).

Nous avons parcouru le quartier du village situé autour de l'église avec notamment la place Boutiers Saint-Trojan (ville jumelée avec Rouhling), le musée local : la maison des arts et des traditions, le foyer Saint-Etienne, un aperçu de la piste cyclable, et pour finir nous sommes retournés à l'école en passant par l'Arboretum que certains élèves ont découvert pour la première fois.

Lors de la deuxième sortie, nous sommes partis du Centre d'Intervention puis nous avons marché dans quelques rues du quartier de la cité, en passant par le CIAC et les jardins ouvriers, les papylofts et pour finir par la place du Marché avec l'ECS, les petits commerces et le cabinet du kinésithérapeute.

Notre troisième sortie nous a menés dans le quartier des lotissements situés dans les rues en allant vers Lixing, en passant près de l'EPHAD, près du cabinet médical et pour terminer par une visite de la bibliothèque de Rouhling où nous avons été accueillis chaleureusement par une équipe de bénévoles toujours au rendez-vous et ravie de nous recevoir (voir notre article p. 26). Nous les remercions vivement.



Ecole **maternelle**



De g. à d. : Mmes PLANCHES, ROHR, CLEMMER et ADAM



A l'école maternelle, Laetitia ADAM, directrice accueille 23 enfants de petite et moyenne sections ; elle est assistée par Jacqueline CLEMMER, Atsem. Sa collègue, Elisabeth PLANCHE, secondée par Elisabeth ROHR, Atsem, prendra en charge 22 élèves (8 petits et 14 grands). Bonne rentrée à tous !

La semaine du goût



Cette année à l'occasion de la semaine du goût, les élèves de la Petite Section à la Grande Section ont pu déguster différents fruits d'automne, différents fromages et découvrir ainsi de nouvelles saveurs.



"Différente... et alors ?"

Le 16 novembre, les enfants de l'école maternelle ont assisté à un spectacle de marionnettes intitulé "**Différente... et alors ?**", un conte abordant le thème de la différence. Les enfants ont découvert à travers l'histoire de Grenadine, une jolie petite fille mais à la voix très particulière, l'importance de ne pas se moquer des personnes différentes. Les différentes marionnettes ont eu beaucoup de succès auprès des enfants.

Les enfants découvrent la chèvrerie de l'Est

Le 18 octobre 2021, les enfants de l'école maternelle sont partis à la rencontre des chèvres, boucs et chevreaux de la Chèvrerie de l'Est de Diebling. Ils ont pu assister à la traite des chèvres et à la confection de fromage de chèvre avant de pouvoir goûter au lait de chèvre et déguster de bons fromages de chèvre. Pour cette sortie, le coût du transport a été entièrement pris en charge par la Commune.



le relais petite enfance

Reprise des activités

Suite à de récentes réformes, le Relais Parents Assistants Maternels devient Relais Petite Enfance (RPE). Leurs activités ont repris le 24 septembre.

Le relais propose des activités ludiques et d'éveil aux enfants de 1 à 3 ans accompagnés de leurs assistants maternels ou de leurs parents. Les séances se tiennent à l'espace culturel et sportif, place du Marché, de 9h15 à 11h00 ; **entrée libre, inscription obligatoire au 03 87 98 56 03 ou rpe@agglo-sarreguemines.fr, pass sanitaire.**

Les dates suivantes pour Rouhling sont : **le 17 décembre, le 28 janvier, le 25 février et le 25 mars 2022.**

Le programme des activités des autres communes de la Casc peut être retiré au relais, 5, rue de la Paix à Sarreguemines.



Une première semaine sous le signe des 4 éléments

La première semaine de vacances, une trentaine d'enfants de 5 à 12 ans a participé à diverses activités proposées par les animateurs autour du feu, de la terre, de l'eau et l'air.

Fabrication de montgolfières, lanternes, têtes à pousser... étaient proposées à l'atelier bricolage. Les après-midis à dominante sportive, avec deux grands jeux "A la recherche des 4 éléments", des jeux de parachutes, ou encore du frisbee.

Pour terminer la semaine, les enfants ont été accueillis par le chef de corps et quelques collègues pour une animation autour du feu ; visionnage d'un diaporama sur le thème feu, sur l'évolution du casque de pompier... Chaque enfant a pu tester la lance des pompiers en visant une cible ; de quoi éveiller quelques vocations !



Deuxième semaine : la chaleur s'installe pour la semaine sur l'Egypte

Nos petits Egyptiens, ont bien travaillé et sont rentrés chez eux avec la panoplie complète : amulettes, collier, coiffe...

Du jeu de la momie, à la recherche du sarcophage, sous 28 degrés, de quoi s'y croire vraiment.

Des jeux d'eau se sont même invités pour clôturer cette semaine.



Rouhling labellisé terre de jeux 2024

Alors que les Jeux Olympiques de Tokyo battent leur plein à l'autre bout du monde, c'est à Rouhling que l'équipe d'animation du centre aéré, a décidé de faire découvrir aux petits sportifs une multitude de disciplines.

Les animatrices alors transformées en coachs sportifs sont venues dynamiser la petite troupe en leur proposant du tennis, du basket, du hockey... Elles remercient également les diverses associations qui ont participé à leur projet comme le judo club de Rouhling, l'escrime et tir de Bitch ou encore le club de boxe de Diebling. Les enfants sont ravis de leur semaine sportive et repartent avec un joli t-shirt customisé, une médaille et des souvenirs plein la tête.



Un logo pour le CME !

Le CME (Conseil Municipal des Enfants) œuvre depuis quelques mandats maintenant. Il fallait lui trouver un logo !

Les jeunes conseillers se sont lancés un concours interne : chaque élu devait apporter en réunion un logo de sa propre composition.

C'est ainsi que 8 dessins ont été présentés anonyme-

ment aux 4 classes de l'école élémentaire et soumis aux votes début juin 2021. Arrivé en tête, le logo ci-contre illustre bien le slogan de l'équipe lors de sa campagne électorale : **Rouhling entre nos mains !** Le CME dispose dorénavant de son propre logo.



Dernière semaine des estivales

Pour clôturer la saison 2021 des estivales, la 4ème et dernière semaine était placée sous le thème de la fête foraine.

L'ECS fût décoré par les créations des enfants qui s'en sont donné à cœur joie, tant les dessins et autres créations étaient vives et colorées. L'équipe d'animation a proposé quant à elle, comme à la foire, de multiples stands: l'incontournable chamboule-tout, la pêche au canard, ou encore le jeu de la ficelle. Grâce au soutien de l'Association des Parents d'Elèves, d'autres jeux ont également pu être proposés. Et bien entendu, la fête n'aurait pas été complète sans gaufres, bonbons, barba-papa et pop-corn pour tous.

Le vendredi, pour clore cette belle semaine, une sortie à Didi-land a ravi petits et grands.



Le centre aéré fait son cinéma

Pour les vacances d'automne, c'est le thème du cinéma qui était le centre d'intérêt des enfants du centre de loisirs organisé par l'équipe d'animation de la commune.

Les enfants ainsi ont découvert le 7e art, ils ont travaillé sur les décors, les costumes, sur tout l'environnement du cinéma. Ils ont également pu visiter les cabines de projection d'un cinéma et assisté à une séance. La semaine s'est achevée, vendredi, par la projection des films réalisés par les enfants. Elle a été suivie d'une cérémonie des Oscars, qui a récompensé les jeunes cinéastes en herbe.

Grand succès pour l'opération "Nettoyons la nature"

Le samedi 25 septembre, à l'initiative du Conseil Municipal des Enfants, l'opération "Nettoyons la nature" organisée par l'équipe d'animation de la commune et parrainée par le groupe Leclerc, a rassemblé un nombre record de participants.

Parents et enfants, se sont retrouvés à 9h00 pour s'équiper de gants, chasubles et sachets et par petites équipes, se disperser dans toutes les directions de la

commune pour débarrasser notre environnement de ses sachets, doses, paquets de cigarettes, bouteilles etc... Cette année, les enfants ont pu compter sur un renfort de taille, puisque l'ânesse Peluche guidée par sa maîtresse Séverine, est venue apporter son aide pour le transport des sacs. Après une heure et demi de collecte et pas moins de 3 m3 de déchets ramassés, un petit goûter attendait les volontaires dans la cour de la caserne des pompiers. Un franc succès pour cette opération qui malheureusement nous rappelle également que bon nombre de nos concitoyens ne respectent pas notre environnement. Un grand merci à tous les participants à qui rendez-vous est donné au printemps 2022.



Les chenilles processionnaires font des misères



Face au développement particulièrement important des chenilles processionnaires, la commune a pris l'initiative de protéger ses riverains les plus exposés.

Ainsi, le magnifique chêne situé dans l'impasse Théodore Gouvy qui dessert les papylofts a été nettoyé de ses nombreux envahisseurs. Au moyen d'un chalumeau, et protégé de la tête aux pieds par des équipements de protection individuels, Alain HAUTIERE, notre agent communal, a consacré une journée entière à cette tâche ingrate avec un résultat apprécié par les voisins. L'alignement de chênes à proximité du stade de football a également été traité.

En raison de la présence de chenilles, le maire a également pris l'initiative, par mesure de précaution, de reporter l'opération "Je nettoie la nature" initialement prévue le 19 juin. Plus de 40 volontaires avaient pourtant répondu présent. Tout ce beau monde s'est retrouvé le 25 septembre (voir notre article page précédente).

Deux embauchés renforcent provisoirement l'effectif

Pour remplacer une animatrice arrivée en fin de contrat, **Thomas RASHED** a été recruté sur un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée d'un an dans l'équipe d'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires. Agé de 22 ans et originaire de Sarreguemines Thomas a pris ses fonctions le 30 août Il profitera de cette année pour passer son BAFA.

Deux mois plus tard c'est au tour d'**Arthur BOROJEVIC** de venir renforcer l'effectif de l'équipe technique. Agé de 20 ans et issu d'une formation des métiers de l'électricité, Arthur est venu pallier l'absence prolongée d'un agent en maladie. Il a pris ses fonctions le 14 juin.



Thomas, animateur, et Arthur, agent technique

Services techniques : quatre saisonniers engagés

Encadrés par Alain HAUTIERE, agent de maîtrise, Elsa et Pierre ont débuté le lundi 12 juillet, pour 3 semaines, un travail saisonnier au service technique.

Comme chaque année en période estivale, des étudiants viennent renforcer l'équipe des ouvriers communaux. Ils ont débuté par des travaux de tonte et de débroussaillage au cimetière. Avec la pluie des dernières semaines, ils seront principalement affectés à des travaux d'entretien des espaces verts (tonte, nettoyage des massifs, désherbage manuel...). Ils devront également assurer la propreté des places publiques, distribuer le courrier, réaliser des petits travaux en intérieur...

Axel et Philippe ont pris le relais pour 3 semaines au mois d'août.

Une première étape vers l'autonomie financière pour ces jeunes en études supérieures.



Elsa et Pierre prêtent main forte aux ouvriers

Un sapin offert par des riverains

Très généreusement des riverains de l'avenue de la Paix, Raymond BOUR et sa femme Catherine ont proposé à la commune, un majestueux sapin pour Noël.

D'une silhouette splendide, et d'une hauteur de **6 m**, l'arbre sera installé, pour les fêtes devant la mairie et décor.



Une boîte aux lettres pour écrire au Père-Noël

C'est une grande première cette année à Rouhling, une boîte aux lettres sera installée devant la Mairie pour recevoir les lettres que les enfants pourront adresser au Père Noël.

Pour écrire au Père Noël, rien de plus simple, il suffit de mentionner le nom du célèbre vieil homme à la barbe blanche et les coordonnées de l'enfant. Père Noël au ciel, Père Noël route des Nuages, Père Noël au Pôle Nord... peu importe, la lettre arrivera à bon port. Mais attention, il faudra la poster avant le 22 décembre.

Il est inutile de mettre un timbre, le courrier adressé au Père Noël est gratuit.

Et surtout ne pas oublier également, pour avoir des cadeaux sous le sapin, il faut avoir été bien sage tout au long de l'année !

L'impressionnante boîte aux lettres a été confectionnée bénévolement par Christian HAMM. Elle a nécessité plusieurs journées de travail pour la découpe, l'assemblage et la mise en peinture. Ornée ensuite de superbes bandeaux lumineux, elle brillera de mille feux en attendant patiemment toutes les lettres des enfants.



Une parure de Noël pour la mairie

Pour compléter encore l'ambiance de Noël et mettre un peu plus en valeur notre mairie rénovée, la commune a fait l'acquisition de décorations lumineuses de Noël. Des rideaux de LEDS judicieusement installés sur la façade avant la mettent avantageusement en lumière. Un bandeau sur l'acrotère coté arrière complètera par la suite le dispositif.

Ces illuminations ont été acquises auprès de la société DECOLUM pour un montant de 2 375,64€.



Nouvelles de la bibliothèque

Depuis début octobre, les horaires de la bibliothèque ont changé et s'établissent ainsi : mardi, jeudi et vendredi de 17h30 à 19h et le mercredi de 9h30 à 11h, les gestes barrières et le passe sanitaire sont de rigueur.

Quelques nouveautés sont à signaler :

- **nouveaux livres**, entre autres les prix littéraires et les habituels Steel, Bourdon....
- **pour les ados**, le manga, premier de la série : Sorcières de la fin du monde (voir photo jointe),
- **autre nouveauté** : si vous êtes abonné à la bibliothèque de Rouhling, vous avez accès à plus d'une centaine de revues et journaux en ligne (de **30 millions d'amis** à **L'Express** en passant par **Femme actuelle**, il y en a pour tous les goûts).

Vous pouvez également emprunter des **livres numériques** et les télécharger sur vos différents supports : tablettes, liseuses (sauf kindle), smartphones ou ordinateurs. Plusieurs centaines de titres vous attendent, parmi lesquels des romans pour adultes, adolescents et enfants ainsi que des albums et des bandes dessinées.

Si vous ne possédez pas de support de lecture et que vous souhaitez tenter l'expérience, la Médiathèque de Sarreguemines a ce qu'il vous faut et met à votre disposition des liseuses pré-chargées.



Plus de renseignements au 03 87 28 60 81 ou sur <http://www.mediathèque-agglo-sarreguemines.fr>

Enfin, pour les **personnes empêchées**, il a été évoqué l'idée de se déplacer au domicile de l'abonné afin de lui apporter les ouvrages. Pour apprécier les besoins, il est recommandé de **contacter la bibliothèque aux heures de permanence au n° 03 87 26 30 99**.

Pour mémoire : la bibliothèque met à disposition des abonnés

- **trois ordinateurs** dont un possède un clavier spécial pour personnes en difficulté manuelle,
- **un appareil grossissant** permettant de lire de tout petits caractères,
- quelques ouvrages de **la littérature classique** et des ouvrages traitant de la Lorraine, ces documents sont rangés dans la salle de travail, faute de place sur les rayons, se renseigner auprès des bénévoles.

Visite de la classe de Mme GREFF

Mme GREFF et ses élèves du cours moyen, lors de leur visite géographique du quartier, ont fait une étape à la bibliothèque.

Les élèves ont été étonnés par les différents moyens mis à leur disposition gratuitement pour se distraire et se cultiver grâce à la bibliothèque et au réseau de la médiathèque. Dans les jours qui ont suivi cette visite, plusieurs élèves de cette classe ont demandé une carte d'abonnement. **Rappelons qu'elle est délivrée gratuitement aux enfants de moins de 16 ans.**



Laurent RICHARD, spécialiste du climat

Originaire de Boutiers-Saint-Trojan après des études d'ingénieur à Toulouse. Laurent (fils de Robert RICHARD, ancien maire) œuvre au KOSOVO puis à BOSTON où il s'est spécialisé sur le problème de la transition énergétique. De retour en France, il créa la société ALBEDO CLIMAT avec laquelle il intervient auprès d'entreprises, de collectivités, d'établissements scolaires, par exemple l'Institut Supérieur d'Aéronautique à Toulouse.



Lotissement "quartier des écoles"

Le prix de l'are est fixé à 8 500€. Six terrains sont vendus apportant une recette totale de 295 630€.

Taux d'impositions foncières

Une augmentation de 3% est décidée.

Travaux réalisés par les élus et leurs conjoints

Ils ont aménagé dans la bonne humeur un parking derrière l'école, ainsi qu'un terrain de boules.

Kevin LONGUETEAU crée son entreprise

Le touche-à-tout propose la réparation de téléphones portables. Avec son entreprise FONIGO, il intervient dans un rayon de 30 km. En 24 heures, le smartphone retrouve une nouvelle jeunesse. Économie et protection de l'environnement, par la réutilisation de composants, sont son credo.



nouvelles de boutiers-saint-trojan

Nouvelle entreprise à Boutiers-Saint-Trojan : COGNAC SECRETARIAT

Vanessa RAYNAUD met son expérience administrative à disposition des entreprises. Elle travaille à son domicile de Boutiers. Elle propose aux chefs d'entreprise de les décharger en partie, des lourdeurs administratives afin qu'ils puissent se consacrer plus pleinement à leur activité. Finie la paperasse pour le patron.

Nouveau four à la boulangerie

Le four de la boulangerie est propriété communale. Vétuste, il doit être remplacé. La décision a été prise par le conseil municipal. Il a un coût de 37 127 euros. Des aides ont été obtenues de la Région Nouvelle Aquitaine, du Département de la Charente et de l'Union Européenne. Il reste une charge de 7 425€ soit 20 % à la commune.



La boucherie de Boutiers-Saint-Trojan

L'historien local Patrick HURAUX rappelle l'implantation d'une boucherie dans le village en 1836. Léonard ROUSSIT et son fils Jean furent les premiers bouchers. Hélas, l'activité cessa en 1848 à la mort de Jean (32 ans). Il faudra attendre 1904 pour voir une nouvelle installation à l'initiative de Henri THOMAS. Après une longue interruption, c'est François PELLETIER qui ouvre sa boucherie en 1979. Charles MALEVAUT a pris la suite en 2009.

Une année dynamique et le plaisir d'un public retrouvé lors des trois journées portes-ouvertes

En raison de la crise sanitaire, les bénévoles n'avaient pu accueillir du public pendant presque deux années. 2021 aura été l'occasion de retrouvailles et de présentation des nombreuses nouveautés réalisées par les bénévoles de l'association.

Pour la réouverture, le dimanche 11 juillet, ils ont pu montrer le fruit du travail qu'ils ont effectué pendant cette longue période de pandémie. Une vingtaine de visiteurs, venus de diverses communes de la région, ont ainsi découvert les nouvelles présentations d'objets et les nouveaux espaces d'artisans locaux. A l'arrière de la maison, ils ont pu apprécier les divers aménagements paysagers, avec les carrés de fleurs, le potager, les plantes médicinales et aromatiques, ainsi qu'un nouveau carré dédié aux céréales. Conformément aux directives sanitaires, un protocole de visite a été mis en place, avec une possibilité de préinscription, un circuit balisé, une jauge de 5 personnes par groupe, avec un départ tous les quarts d'heures. Idem pour l'opération portes ouvertes, reconduite le dimanche 1er août, qui a connu le même succès. Pour la troisième journée du 22 août, le pass sanitaire était en vigueur, réduisant quelque peu l'affluence mais un public averti a fait preuve de beaucoup de curiosité et d'enthousiasme. Chaque journée apportant son lot de nouveautés, les visiteurs ont pu apprécier l'état d'avancement des travaux de réhabilitation de la salle d'exposition ainsi que l'abri de jardin achevé. Les félicitations du public ont vivement touché les bénévoles.



Quiconque souhaite participer à cette belle aventure pour la conservation du patrimoine rural et de l'histoire locale, est invité à rejoindre l'équipe.



Journée du Patrimoine

Ce dimanche 26 septembre et malgré une météo maussade, les bénévoles ont ouvert les portes de la maison lorraine, dans le cadre de la journée du patrimoine.

Elle n'avait pu se dérouler en 2020 en raison de la pandémie. Cette année, les bénévoles ont souhaité retrouver ce rendez-vous traditionnel que la population locale attend tous les ans. COVID oblige, la formule a été adaptée aux consignes sanitaires, mais le public, certes dans une moindre proportion, a répondu présent.

Au programme des visites préparées par les bénévoles et guidées par Patrick et Raymond, diverses pièces restaurées présentant de nouveaux objets, de petites machines agricoles sous leur abri, ainsi que le jardin et son aménagement paysager à l'arrière de la maison. Sous le thème : "d'Anciens Edifices", une exposition de maquettes présentait la Villa Gallo-Romaine du III^{ème} siècle, réalisée par le regretté, Joseph WACK et restaurée par son fils Francis, l'Eglise de 1924, la Mairie-Ecole d'avant-guerre et la Galerie de Mine de charbon, réalisées par Julio NAVARRO. La présentation était accompagnée de photos et d'explications très détaillées. Une autre œuvre était également présentée, "le Calice de baptême" en bois, sculpté dans toute sa circonférence, présentant la scène du baptême et d'autres scènes de l'évangile. Ce calice d'environ un mètre de hauteur a été sculpté par l'abbé Paul JUNG, originaire de Rouhling, et a été offert à l'association par ses héritiers. De nombreuses photos anciennes et de nouveaux métiers d'artisans locaux étaient également présentés.

A l'issue du circuit, boissons et café/gâteaux attendaient les visiteurs sous des tonnelles installées en extérieur. Félicitations à tous les bénévoles qui, par leur investissement continu et un travail de qualité, d'année en année enrichissent et rendent plus attractif notre musée local.

Pour tous renseignements et visite de groupe en dehors des portes-ouvertes, vous pouvez vous adresser au 06 21 10 01 96.



La saison de travaux et de portes-ouvertes de la Maison des Arts et des Traditions se termine avec la journée du patrimoine et se clôturera avec les décorations de Noël qui seront mises en place le 27 novembre. Dans l'attente de vous retrouver en 2022, les membres du comité vous souhaitent de Joyeuses Fêtes de fin d'année. Si vous souhaitez participer à cette belle aventure pour la conservation du patrimoine rural et de l'histoire locale, venez rejoindre l'équipe des bénévoles. En attendant, vous pouvez consulter la page de l'association sur le site internet de Rouhling : <https://www.rouhling.fr/maison-lorraine/>



Le 17 septembre, visite guidée par une classe de CM1/CM2 de l'école Jean Lurçat de Cocheren

Le concours de maisons fleuries

Dans sa séance du 27 octobre 2021, le Conseil Municipal a approuvé le palmarès des Maisons Fleuries proposé par la commission. Suite aux tournées réalisées les 28 juin, 20 juillet et 24 août, le jury a établi le classement suivant :

Palmarès :

Catégorie **Balcons** : Denis DAMPFHOFFER, Marianne EBERHART et **Roland LEITNER**.

Catégorie **Fenêtres** : Gilbert SCHWARTZ, René JAMING et **Marie BORDÉ**.

Catégorie **Communs** : Monique KASPROWICZ, Jeannette KARMANN et **Elisabeth HEUB**.

Catégorie **Maisons** : Carlo GRASSO, Jean-Marie GAERTNER, Pascal RAPIN, Maria DORA, Chantal MULLER, Ali ZIANE, Antoinette GERARDIN, Germain FABER, Brigitte HOFFMANN et **Jean-Claude HENTZ**.

Les lauréats se verront remettre un bon d'achat à valoir dans les commerces locaux, à savoir la Boulangerie Mayer, le Restaurant Le Cocon et le salon de Coiffure Isabelle. Un grand merci à toutes ces mains vertes qui contribuent activement à la qualité de notre cadre de vie.

Rouhling décroche trois libellules

Candidate à la distinction "Commune Nature" initiée par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin et Meuse, la commune a manifesté son engagement dans une démarche de préservation de l'environnement, d'amélioration de la biodiversité et de préservation des ressources en eau.

Elle a signé une charte d'entretien de gestion des espaces communaux et a été audité par une commission en août 2021. Le jeudi 25 novembre à Lunéville, lors de la cérémonie "Commune Nature", elle a été distinguée de trois libellules. Ce niveau implique :

- La suppression de l'utilisation de la totalité des produits phytosanitaires,
- La suppression des produits anti-mousse sur les espaces extérieurs (trottoirs, dallages, fontaine...)
- La mise en place des principes d'une gestion différenciée pour l'entretien des espaces
- Initiation d'une démarche de préservation de la biodiversité, mise en place de haies, vergers, prairies...
- La communication régulière en direction des agents et de la population.

Une très belle récompense pour les efforts engagés par les élus et les services qui se sont fait remettre deux panneaux d'entrée de village à l'effigie des 3 libellules. Cette distinction offre à la collectivité une occasion supplémentaire d'informer, de sensibiliser, d'expliquer ses choix et d'inviter la population à la suivre dans ces vertueuses pratiques.

Un grand bravo aux services techniques et à tous les acteurs de cette réussite qui vient compléter le label 2 fleurs des "Villes et Villages Fleuris" !



Le président de la Région Grand Est, Jean ROTTNER, remet la distinction aux représentants de la Commune

Arborétum

Les deux journées de travail du 9 octobre et du 20 novembre n'ont pas été de trop pour effectuer les travaux de plantation et d'entretien à l'arborétum.

Des charmes et des bouleaux, récupérés sur le terrain légué par feu Catherine JUNG, ont été plantés. Une vieille haie de cornouillers blancs (*cornus alba*) a été supprimée en vue d'une nouvelle plantation. L'escalier a également fait l'objet d'un nettoyage et l'on y prépare la réalisation d'une rampe facilitant l'accessibilité des vélos et des poussettes. Enfin, d'une manière cyclique, les travaux récurrents de binage des pieds d'arbres et de nettoyage du ruisseau étaient également au programme.



Maison de santé : le projet se précise !

Nous l'avions évoqué dans le numéro précédent, la municipalité s'interroge sur l'opportunité de création d'une maison de santé.

Certes Rouhling dispose encore d'un médecin pour quelques années, mais face aux problèmes de désertification médicale que rencontrent de nombreuses communes et à la difficulté qu'ont les patients à retrouver un médecin après le départ de leur médecin traitant, il nous a semblé important d'anticiper. C'est pourquoi, dans sa séance du 30 juin 2021, le conseil municipal a approuvé la mise en œuvre du projet et la vente du terrain à un aménageur privé Auert Corporate de Sarreguemines, intéressé par le portage du projet. C'est une aubaine pour la municipalité qui ainsi ne supportera pas le risque financier.

Le projet prévoit la création d'une surface d'environ 280 m² au rez-de-chaussée pour accueillir deux médecins généralistes, deux infirmiers et un agent d'accueil. Un logement attenant à cette surface, sera mis en location. Il pourra à tout moment et en cas de besoin servir d'extension de la plateforme médicalisée et à l'étage deux logements seront proposés à la vente. Le permis de construire sera instruit au cours de l'hiver pour un démarrage de la construction au cours de l'année 2022 et une fin prévisionnelle un an plus tard.

les projets

Un projet de MAM à l'étude

Depuis la fermeture de l'agence locale du Crédit Mutuel, se posait la question du devenir du bâtiment. La commune avait-elle un intérêt à le racheter et pour quel usage ? Ces questions, la municipalité se les posait depuis quelque temps.



Voilà quelques semaines qu'une possible affectation se dessine peu à peu. Un binôme d'assistantes maternelles recherchait des locaux pour la création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles). Une étude de recensement des besoins potentiels sur le secteur, réalisée par sondage et des contacts pris avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) ont permis de s'assurer de la faisabilité du projet et des possibles sources de subventionnement. Un maître d'œuvre étudie actuellement l'agencement des locaux et les travaux à réaliser. A l'issue de cette phase, des devis pourront être sollicités dans les différents corps de métiers en vue de l'élaboration du montage financier qui devra convenir à la municipalité et aux jeunes assistants constitués en association. Affaire à suivre !

Urbanisme

Le lotissement du Ruisseau

Les constructions avancent à grande vitesse dans le lotissement du ruisseau. Après les retards pris au lancement du projet, notamment pour les fouilles archéologiques et dans les premiers confinements de la pandémie, les corps de métier s'enchaînent pour rattraper le temps perdu et les premiers habitants ont même intégré leur nouveau nid douillet.

Le lotissement Coubertin 2

Après une première tranche réalisée dans ce secteur entre 2017/18, un nouveau permis d'aménager a été confié au bureau MK Etude de l'ppling pour sept nouvelles parcelles. Il sera instruit dans les prochains mois pour un démarrage espéré des travaux en 2022, dès que la météo le permettra. Les parcelles, d'une surface variant de 5 à 8 ares côtoieront les jardins ouvriers desquels ils seront séparés par une clôture semi rigide implantée le long du chemin rural. Elles seront mises en vente dès leur achèvement pour un montant équivalent à celui de la dernière tranche au lotissement du Ruisseau, soit 9 240€ TTC.



La deuxième tranche
du lotissement Coubertin



Union Sportive de Rouhling

Le FOOT a repris ses droits à l'US Rouhling

L'Union Sportive de Rouhling a repris le chemin des terrains après une saison tronquée par la pandémie. C'est désormais avec grand plaisir que les licenciés peuvent à nouveau pratiquer leur sport favori, au rythme de deux entraînements par semaine et un match le week-end.

Concernant les compétitions, le comité et l'entraîneur Antoine PISCHEDDA ont décidé de reconduire l'équipe C cette saison, et ceci malgré la crainte d'un manque d'effectif. Paradoxalement c'est cette dernière qui a le mieux débuté la saison, avec six victoires en sept matches, et une défaite face à la C de l'AS Neunkirch qui fait figure de grand favori pour le titre. Mais avant tout, cette équipe se démarque par l'ambiance conviviale et le plaisir qu'ont les joueurs à se retrouver le dimanche matin pour la compétition. L'équipe réserve entraînée par Daniel BOUR, a connu plus de difficultés en début de saison, mais a bien su redresser la barre avec déjà 4 victoires.

Enfin, l'équipe A a connu un parcours historique en Coupe de France en se hissant pour la première fois au quatrième tour. Après être sortis vainqueurs du déplacement périlleux à Farschviller, ils ont su se débarrasser de leur bourreau de l'an dernier l'AS Neunkirch, pour ensuite éliminer au troisième tour un autre voisin, le CS Diebling. C'est devant un public nombreux, et après un match musclé et disputé que les Rouhlingeois s'inclineront face à l'US Behren, dont le niveau (2 divisions d'écart) a clairement fait la différence. Malgré la défaite,

les joueurs, qui à ce stade de l'aventure se sont vu offrir le fameux "maillots de la Coupe de France", garderont le souvenir de cette expérience unique. De manière paradoxale, ce parcours intervient après un début de saison frustrant, avec une cruelle mais logique défaite à Alsting. L'équipe fanion a ensuite brillamment retrouvé ses esprits, avec quatre victoires en cinq matches à l'entame du mois de novembre. Comme pour les saisons précédentes, l'objectif prioritaire reste l'accession dans les meilleurs délais à la première division.



Une partie du comité

En parallèle, le comité a dû se réinventer après la rupture forcée des activités. L'USR organise des soirées pizzas mensuelles, dont une, à but caritatif en octobre, en soutien des parents du petit Santiago. Ces soirées placées sous le signe de la réussite, sont le fruit du travail d'un comité désormais fort de 30 membres et de joueurs redoublant de dynamisme. Comme dirait un certain Didier Deschamps : **"le groupe vit bien !"**



La rencontre contre Behren en Coupe de France

Tennis Club de Rouhling saison 2021/2022

Pandémie, vandalisme, courts extérieurs envahis par la mousse, salle omnisports vétuste, voilà dans quelles conditions le Tennis Club fonctionne malgré tout.

L'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 31 octobre dernier a permis de redonner de nouvelles motivations au sein du club. L'objectif du club sera de :

- Maintenir tous les entraînements et écoles de tennis ouverts,
- Faire participer un maximum d'équipes jeunes et vétérans aux divers championnats régionaux,
- Redonner une nouvelle vie au court extérieur,
- Rendre, avec la municipalité, la salle omnisports plus opérationnelle et plus accueillante,
- Permettre à tous les licenciés d'utiliser les courts facilement et sans danger.



L'école de tennis

Composition du nouveau comité qui s'engage pour cette nouvelle saison :

Président : Steve BORDÉ
Vice-président : Julien KOCH
Secrétaire : Sandrine DOMINI
Trésorier : Alain BORDÉ
Responsables compétitions : Christian TRUSCH et Olivier DOMINI
Staff techniques entraînements école de tennis : Alain BORDÉ, Christopher BOUVIER, Michel KLASSEN
Initiateur en formation : Quentin DOMINI
Responsable entretien des courts : Gilles MARLIER
Représentant RIA : Christian TRUSCH, Michel LETT et Michaël LAGUNA
Animateur école de tennis : Marie NGUYEN, Michaël LAGUNA
Capitaine équipe femmes Senior : Stéphanie POTIER
Capitaine équipe hommes Senior : Christian TRUSCH
Correspondant du club info : Alain BORDÉ et Stéphanie POTIER

Planning des entraînements :

Vétérans : Mardi de 17h00 à 18h00

Initiation **adultes débutants** : Jeudi de 17h00 à 18h00

Entraînements équipes **adultes hommes et femmes** : Jeudi de 18h00 à 20h00

Initiation 1ère et 2ème année (**enfants de 6 à 10 ans**) : Samedi de 10h00 à 11h00

Perfectionnement (**11 ans à 17 ans**) : samedi de 11h00 à 12h00



En vous proposant ces horaires, le TCR vous donne un maximum de possibilités pour apprendre ou vous perfectionner au tennis.



Les entraînements Adultes

Pour tous renseignements appeler le 06 76 84 25 22 (responsable des entraînements)

A ce jour, le TCR compte déjà 51 licenciés compétition et 10 cotisations loisirs. L'avenir du club reste néanmoins incertain tant qu'il ne pourra pas fonctionner à 100%.

En attendant de vous accueillir dans notre club, le TCR vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Sportivement
Le Président,
Steve BORDÉ et son comité.

Les Bouchons de l'Espoir 57



Marche des Héros : pari gagné !

Organisée le dimanche 5 septembre à Rouhling par l'association Les Bouchons de l'Espoir 57, la Marche des Héros a rassemblé 322 marcheurs sur des circuits de 8 et 10 km.

La présidente Martine BÄHR "remercie toutes les personnes qui, malgré l'obligation du pass sanitaire, ont assisté nombreuses à cette manifestation". La participation des marcheurs (3€), la présence de nombreuses personnes venues se restaurer ou tout simplement soutenir la cause de l'association ont permis de faire de cette édition 2021 un véritable succès.



La collecte des bouchons tout comme les bénéfices de la manifestation permettent à l'association d'offrir aux enfants hospitalisés des équipements qui améliorent leur quotidien : **taies d'oreiller et housses de couettes colorées, crayons de couleur, jeux et livres**, etc... L'association compte également offrir à chaque enfant hospitalisé dans les services d'oncologie du CHU Hautepierre de Strasbourg et de l'Hôpital des enfants de Nancy Vandoeuvre **un cadeau de Noël pour un montant de 40€**. De nombreux et beaux projets qui demandent un investissement important de la part des bénévoles.

Pendant tout le mois de septembre, des tirelires ont été installées dans différents commerces de proximité, **une cagnotte en ligne est ouverte** (ouvrant droit à une déduction fiscale), une brocante a été proposée sur la page Facebook de l'association.... Autant d'actions qui permettront d'égayer le quotidien des enfants qui mènent un combat de chaque instant contre le "vilain crabe".

L'association 1 Trèfle 1 Action soutien les bouchons de l'espoir en leur remettant un don de 2 000 €

Le samedi 3 octobre, l'association "Les Bouchons de l'Espoir" a accueilli les représentants de l'association "1 Trèfle 1 Action" pour la remise d'un chèque de 2 000 €.

Cette somme est le résultat d'un partenariat entre les 2 associations et la vente d'objets à petits prix sur leur page Facebook durant tout le mois de septembre. "**Sep-tembre en Or**" est le mois de mobilisation et de sensibilisation aux cancers pédiatriques. Ces deux associations ont eu envie d'unir leur force pour offrir un cadeau de Noël à de nombreux enfants hospitalisés dans les différents services du CHR Mercy, du CHU Hautepierre de Strasbourg et de l'Hôpital des enfants de Nancy. Lors de cette remise de chèque, Malvina, **une jeune maman atteinte de plusieurs cancers depuis sa plus jeune enfance**, a pu témoigner de son difficile parcours. Elle est actuellement bénévole à la "Ligue contre le Cancer" et souhaite témoigner et faire connaître son vécu pour apporter son aide à ceux qui en ont besoin. L'écriture d'un livre est actuellement en projet.



Club de Loisirs

Le bien vieillir des seniors

Dans la bonne humeur, les seniors du Club de Loisirs, présidé par Alda KAUSCHKE, ont repris leurs séances de "gym" sous la houlette avisée de Jean-Noël BALANQUEUX.

Ce spécialiste des **activités physiques préconisées pour seniors**, sollicite non seulement leurs muscles et leurs articulations, mais aussi leur équilibre, leur mémoire, leur attention... tout en émaillant les temps de récupération de pointes d'humour. Ces séances se déroulent le lundi matin de 8h30 à 9h30.

De même, d'autres adhérents sont **fervents de yoga** et ce, le mercredi à partir de 18h, sous les directives de la charmante Joëlle LAUER.

Jean-Marie ZANIN, quant à lui, anime avec ferveur, **le taï chi** le jeudi à partir de 17h.

Ces deux disciplines poursuivent également le même but que la "gym seniors" : bien vieillir !



Les membres moins enclins à ces sports plutôt physiques, pratiquent **le scrabble**, le vendredi à 14h ou encore **le travail manuel**, le lundi à 13h30 et **les jeux de société** le mardi à 14h, sans oublier que des bénévoles du Club assurent la bonne marche de la **bibliothèque municipale**.

Toutes ces activités sont encouragées par la Fédération Seniors Moselle, à laquelle le Club est affilié, et le Conseil Départemental qui le subventionne. Renseignements au n° 07 70 06 02 40.

Club de Judo Jujitsu

Difficile période pour le club judo jujitsu de Rouhling qui a perdu 17 licenciés par rapport à l'année dernière. Malgré les séances gratuites de juillet et août, cette nouvelle saison redémarre doucement.

Suite à ces 2 années difficiles et de longs mois sans pouvoir pratiquer notre sport, la licence et les cotisations de cette saison 2021-2022 ont été offertes pour les membres licenciés la saison dernière après décision du comité et accord de l'assemblée générale. Eric DUHAUT est le nouveau vice-président, Patrice NICOD prend la fonction de trésorier et Jean-François BLAISUS est trésorier adjoint.



Nous invitons tout le monde à venir essayer la self-défense ou jujitsu, le judo enfant et particulièrement le judo-éveil (4-5 ans) qui est en manque d'effectif (3 séances gratuites pour tous).



Tennis de table

Les horaires d'entraînements sont les suivants :

Pour les joueurs loisirs :

Lundi	19h15 à 21h00
Vendredi	19h00 à 21h00

Entraînement Jeunes :

Vendredi	18h00 à 19h00
----------	---------------

Entraînement pour les joueurs licenciés :

Mardi	19h00 à 21h00
Jeudi	19h00 à 21h00

Pour tout renseignement,
Michaël ERB,
tel. 06 86 42 81 94

Nouvelles de l'Association des **Arboriculteurs**

Tout au long de l'année, les Arboriculteurs n'ont pas chômé !



Un nouveau portail d'entrée (récupéré) pour le verger collectif a été offert et posé par la société Serrutech avec la participation des membres du comité. Un grand merci !



Le monte-charge du silo à pommes a été surélevé et une grille de sécurité a été installée.



La saison de jus de pomme a été moyenne ; l'association dispose néanmoins d'un certain nombre de cubis de 5l ainsi que de bouteilles de 1l à la vente.



Un nouveau chauffage / climatisation a été installé dans la salle de réunion de notre local et le groupe de refroidissement de jus de pomme a été déplacé pour un meilleur fonctionnement.



Compte-tenu de la saison peu fructueuse et de la forte demande de jus, les arboriculteurs se sont fait livrer 15 tonnes de pommes en provenance d'un verger d'Allemagne qui ont nécessité une forte mobilisation des bénévoles pour le pressage et la mise en cubis.

La distillation est en cours, mais ce sera une petite année par rapport à la précédente par manque de fruits.

L'assemblée générale de l'association est fixée au 26 février 2022.

Merci et bravo à tous les bénévoles qui ont participé à toutes ces réalisations !

ACS

Gymnastique

Les séances de gym ont repris le lundi 4 octobre de 18h à 19h au CIAC.

Des cours variés, adaptés aux ados jusqu'aux seniors dynamiques tels qu'échauffement, cardio, stretching, pilates, renforcement musculaire, relaxation sont proposés.

Les tarifs restent inchangés, à savoir : 60€ la cotisation pour la gym et 15€ la cotisation à l'ACS.

Le pass sanitaire est obligatoire ainsi qu'une visite médicale valable 3 ans.

Veuillez apporter une serviette, une bouteille d'eau ainsi qu'une paire de baskets propres.

Contacts utiles :

Valérie 06 75 32 39 52

et Martine 06 83 34 46 60.





Organisation complète des obsèques
24h/24 7j/7
michele.urbanija@gmail.com

+33 3 87 98 06 46

65, rue de la République

57520 GROSBLIEDERSTROFF

Site : <http://pompes-funebres-delasarre.com>

Facebook : Pompes funébres de la sarre

A la découverte de l'arboretum



Sorbier des oiseleurs : adoré par les grives

Fleuri en mai-juin, les fleurs sont blanches. Elles ont une odeur forte, peu agréable. Les fruits qui en résultent sont des baies rouges très appréciées des oiseaux. Ils persistent longtemps. En hiver, ils sont une réserve de nourriture pour les oiseaux. Ils sont consommables par l'homme (gelée, confiture) en petite quantité. Il existe un usage médicamenteux (acide parasorbique, sorbitol). Le bois du sorbier, dur et blanc, est utilisé pour les manches d'outils.



Charmes commun

Arbre monoïque : dans des fleurs séparées on trouve les 2 sexes. Le fruit, la samare, est un akène (une seule graine) muni d'une aile qui permet la dissémination. L'arbre possède un tronc cannelé, comme formé de muscles. Le feuillage est dense vert clair. Certaines feuilles restent sur l'arbre tout l'hiver. Souvent utilisé pour former des haies (les charmilles) que l'on peut tailler selon sa fantaisie.

Épicéa de Serbie
A l'état sauvage, il n'existe qu'en Serbie et en Bosnie, où il peut atteindre des tailles impressionnantes. Il est bien plus petit (3 à 4 mètres) comme arbre d'ornement. Sa silhouette est étroite et élancée. Les cônes ont une couleur rouge au début avant d'évoluer vers le brun. Les feuilles persistantes sont en forme d'aiguilles non piquantes.



Fèvier d'Amérique : sud-est des États-Unis

A la base, c'est un épineux. Les branches et le tronc sont garnis d'épines très acérées. Il existe des variétés sans épines. Les fleurs en grappes apparaissent en juin, juillet. Elles sont mellifères. On le surnomme aussi carouge à miel. Le fruit sous forme de gousses, fait penser aux haricots. Une gousse contient 10 graines qui torréfiées peuvent donner un semblant de café. Le bois du fèvier est dur et dense. Il peut servir à faire des poteaux et des traverses de chemin de fer.

" Ecoute l'arbre et la feuille, la nature est une voix qui parle à qui se recueille " V. HUGO.



Robinier doré

Jean Robin a été le premier à semer ses graines en France. Il était botaniste du roi Henri IV. Son fils, Vespasien a planté en 1601 l'arbre qui est aujourd'hui le plus vieux à Paris. Ce pseudo-acacia provient des montagnes des Appalaches. Les fleurs, en mai-juin sont blanches. Mellifères, elles sont "la source" du miel d'acacia. Les fruits sont en gousses aplaties. Les graines se récoltent d'août à décembre.

Saule blanc

Appelé aussi Osier Blanc, il est cultivé en forme de têtard pour la production d'osier. Si on le laisse grandir, il peut atteindre 25 mètres et peut vivre des siècles durant. Ses feuilles sont tout en longueur finement dentée. Elles présentent une teinte argentée sur les 2 faces. C'est une plante dioïque, c'est-à-dire qu'il y a des saules mâles et des saules femelles. Les chatons mâles portent du pollen apprécié des abeilles. La salicyline (d'où vient l'aspirine) est extraite de l'écorce du saule.

